



Fiche terminologique n°192

TERME ÉTUDIÉ : **facilitator**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : éducation permanente; sciences de l'éducation : pédagogie

DÉFINITION : "A leader who is skilled in helping a learner or group of learners to specify its/their own learning objectives and to select the strategies by which to reach them."

CONTEXTE :

TERME ÉTUDIÉ : **animateur-formateur/animateur-formatrice**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **facilitateur, facilitatrice[1]**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **animateur; animateur de formation; animateur pédagogique; catalyseur**

DÉFINITION : «Personne apte à établir un climat et des conditions qui permettent à l'élève d'apprendre par lui-même.»

CONTEXTE : «Animateur-formateur. Cette expression nouvelle consacre les méthodes de formation d'adultes. Elle comporte l'aspect animateur de la formation que se donnent les clients d'une formation. D'autre part, elle insiste sur l'aspect formateur de cette méthode dont les critères d'évaluation sont dans les progrès réalisés par les formés au bout de leur formation.»

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «animateur» parce qu'il est de portée trop générale. Il écarte également le terme «catalyseur» qui désigne les personnes qui facilitent l'interaction dans un groupe, sans visées pédagogiques. Il ne retient pas non plus le terme «animateur de formation» à cause de son ambiguïté; en effet, la tournure de formation peut donner à penser que la personne a une formation comme animateur. Quant au terme «animateur pédagogique», il peut être synonyme de «conseiller pédagogique» et désigner la personne chargée, dans un conseil ou une commission scolaire, de conseiller le personnel cadre et d'assurer l'animation pédagogique auprès du personnel enseignant.

Le Réseau retient le terme courant «animateur-formateur» qui évoque bien l'aspect d'animation et la dimension de formation qui caractérisent le rôle de la personne et « facilitateur » comme synonyme.

DATE DE RÉDACTION : novembre 1993